



CHANTIER  
REDO

FFVoile



**INSTRUCTIONS DE COURSE**  
**GRAND PRIX DU CROESTY 2026**  
**YACHT CLUB DU CROESTY-ARZON**  
Du 22 au 25 mai 2026  
GRADE 5 A / 4

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

**Prévention des violences et incivilités**

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouverts et accessibles à toutes et à tous.

A ce titre il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

**1. REGLES**

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile  
Ainsi que dans l'avis de course paragraphe 1

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé sous la tente face à la terrasse du club ; ils seront également mis en ligne à l'adresse  
<https://www.ycca.fr/grand-prix-du-crouesty>

Les avis du jury sont consultables à partir du QR code suivant :



Ou par le lien : <https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Grand Prix du Croesty 2026>

3.2 Le PC course est situé au Yacht club du Croesty-Arzon, tel : 02 97 53 78 07 Email : [info@ycca.fr](mailto:info@ycca.fr)  
3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents en VHF sur le canal :  
HN OSIRIS : CANAL 71  
MONOTYPES : CANAL 73  
GRAND SURPRISES : CANAL 08

**4. CODE DE CONDUITE**

4.1 [DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club  
 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME HORS GRANDS SURPRISES EN ANNEXE GS

- 6.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

### Vendredi 22 mai 2026 :

15H00 à 19H00 confirmation des inscriptions  
 Grutage de 15h00 à 19h00

### Samedi 23 mai 2026 :

09h00h à 10h00 : Dernières confirmations d'inscriptions  
 12H15 Briefing des équipages devant le podium  
 12H15 Emargement  
 14h00 Signal d'avertissement, une ou plusieurs courses à suivre

### Dimanche 24 mai 2026 :

09h00 Emargement  
 10h30 Signal d'avertissement, TOUR DE HOUAT ou courses selon série

### Lundi 25 mai 2026 :

08h00 Emargement  
 09h00 Signal d'avertissement une ou plusieurs courses à suivre  
 A partir de 16h00 Proclamation des Résultats - Remise des Prix  
 La remise des prix aura lieu sur le podium du GPC.

- 6.2 Marées (Port Navalo heure légale) :

Date	Pleines Mers				Basses Mers			
	Matin	Coef.	Soir	Coef.	Matin	Coef.	Soir	Coef.
23/05	12h04	55			05h03	55	17h28	55
24/05	00h26	52	13h15	51	06h11	52	18h36	51
25/05	01h35	50	14h14	51	07h19	50	19h43	51

- 6.3 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est précisé ci-dessus.  
 6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe seront attribués à la confirmation d'inscription.  
 La répartition des séries sur les ronds sera affichée sur le tableau officiel :  
Le samedi 23 mai à 12h15.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.  
 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

**Les signaux suivants seront utilisés :**

- Pavillon "Q": Parcours Banane 2 tours: Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, arrivée (sous le vent) (art 14)
- Pavillon "R" : Parcours Super Banane 3 tours : Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, 1, 2, 3, arrivée (sous le vent) (art 14)
- Pavillon R+S : Parcours Super Banane 2 tours : Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, Arrivée (au vent) (art 14)

- 9.3 **Parcours Côtiers** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra la flamme numérique correspondant au numéro de parcours à effectuer et le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe PARCOURS**.
- 9.5 **Réduction et modification de parcours côtier** :
- a) Le pavillon Oscar "0" envoyé au voisinage d'une marque à contourner signifie : après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée en respectant les IC art 11.  
Des signaux sonores brefs seront émis par le bateau commissaire ou Comité à proximité de la marque pour attirer l'attention des concurrents.
- b) Bouée variable : Le pavillon « C » envoyé au voisinage d'une marque à contourner, accompagné des indications de CAP et DISTANCE, signifie qu'une marque supplémentaire est insérée dans le parcours. Cette marque sera à laisser ET contourner à bâbord ou si le pavillon « C » est accompagné du pavillon vert la marque sera à laisser à tribord. Une fois que cette marque supplémentaire est contournée, le parcours doit être fini comme prévu dans les IC.
- 9.6 **Pointage officiel à une marque** : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe PARCOURS** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

## 10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont :
- Les marques de parcours ou de dégagement seront les suivantes :
- Pour le Rond Monotypes et Grands Surprises** :
- Les bouées de parcours 1, 2, 3 sont cylindriques jaunes ou blanches  
 Marque d'arrivée : bouée gonflable blanche  
 Marque de départ : Bouée gonflable jaune ou bateau viseur
- Pour le Rond habitables** :
- Marques 1, 2, et dégagement : bouée gonflable cylindrique jaunes  
 Marque d'arrivée : bouée gonflable conique verte ou Cardinale Sud MEABAN  
 Marque de départ : Bouée gonflable orange ou bateau viseur
- Les marques de changement de parcours seront identiques aux précédentes et comme définies ci-dessus.
- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'attention des concurrents est attirée sur le risque de danger à proximité des marques pour tout parcours côtier, réduit ou non (exemples non exhaustifs : les bouées de Chenal du Port du Crouesty, la bouée Cardinale Sud des Buissons de Méaban).

Zone interdite à la navigation : Zone mytilicole de HOUAT définie par 4 bouées dont les coordonnées, définies par le SHOM, sont les suivantes :

- Bouée Cardinale Nord : 47°25,060 N ; 2°56,630 W
- Bouée Cardinale Est : 47°24,910 N ; 2°56,195 W
- Bouée Spéciale : 47°24.450 N ; 2°56,550 W
- Bouée Spéciale : 47°24,540 N ; 2°56,750 W

Zone interdite à la navigation : Zone aquacole de BUGALET définie par 4 bouées dont les coordonnées, définies par le SHOM, sont les suivantes :

- Bouée spéciale : 47°31.20 N / 003°04.55 W
- Bouée spéciale : 47°31.42 N / 003°03.88 W
- Bouée Spéciale : 47°31.25 N / 003°03.77 W
- Bouée Spéciale : 47°31.03 N / 003°04.43 W

Ceci concerne les parcours côtiers ayant Le Rocher de la Vieille (devant Houat) ou BUGALET comme marque de parcours.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ est située :
- Pour les 3 ronds : entre le mât du Bateau Comité de Course arborant un pavillon orange et le côté parcours d'une marque de départ.
- Un bateau commissaire (viseur bout de ligne) pourra se tenir dans le prolongement de la ligne. Le passage entre ce bateau et la marque de départ est interdit à tout concurrent à partir du signal préparatoire qui le

concerne y compris pour revenir prendre le départ conformément à la RCV 30.1. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 20% des inscrits sans instruction.

- 12.2 [DP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 61.4(B)(1)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

### 14. L'ARRIVEE

**Les arrivées seront suivants les schémas des annexes parcours**

- 14.1 **Parcours construit « Q » ou « R » :**  
La ligne d'arrivée sera mouillée selon le schéma de l'annexe 1. Elle sera définie par le mat arborant pavillon bleu d'un bateau du Comité de Course à bâbord et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 **Parcours « R + S » :** la ligne d'arrivée sera située à environ 0,3 mille au vent de la marque 1. Elle sera définie par le mâât arborant pavillon bleu d'un bateau du Comité de course à tribord et le côté parcours de la marque tel que mouillée selon le schéma de l'annexe 1.
- 14.3 **Parcours côtiers (annexes 2) : HORS GRANDS SURPRISES voir annexe GS**  
L'arrivée sera située entre le bateau comité arborant le pavillon bleu et la cardinal SUD MEABAN
- 14.4 **Arrivée de nuit ou par mauvaise visibilité :** Chaque concurrent, en arrivant près de la ligne, doit alors se faire identifier par son numéro de voile. Toute infraction avérée à cette règle sera pénalisée de 20% du nombre des inscrits de la classe sans instruction.
- 14.5 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

### 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

### 16. TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Les bateaux manquant à finir dans un délai indiqué ci-dessous sont classés « DNF ».

Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

TYPE DE PARCOURS

Parcours construit monotypes

Parcours construit Habitable

Parcours côtier monotypes

Parcours côtier habitable

TEMPS LIMITE POUR FINIR APRES :( en temps réel)

30 minutes après l'arrivée du premier

30 minutes après l'arrivée du quatrième

3 minutes par mille après l'arrivée du premier

3 minutes par mille après l'arrivée du quatrième

### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information. + tableau officiel du YCCA et les moyens cités en 3.1
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'YCCA. demande de formulaire par mail pour les Grands Surprises [info@ycca.fr](mailto:info@ycca.fr)
- 17.3 Des avis seront publiés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située dans les locaux de l'YCCA. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information et les moyens cités en 3.1  
Pour les Grands Surprises : par Visio lien transmis par demande.

**18. CLASSEMENT**

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand quatre à huit courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Au-delà de huit courses validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

**19. REGLES DE SECURITE**

- 19.1 [DP] Un élargement (sortie) sera mis en place lors du briefing. L'arrivée fera office d'élargement.
- 19.2 [DP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Les canaux VHF utilisés en course seront :
- HN OSIRIS : CANAL 71  
MONOTYPES : CANAL 73  
GRAND SURPRISES : CANAL 08
- 19.4 **Utilisation du Bout dehors :**  
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 19.5 **PORT DU GILET OBLIGATOIRE DU DEPART PONTON AU RETOUR PONTON.**

**20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 20.2[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable, en remplissant le formulaire prévu à cet effet [en cliquant sur le lien suivant](#).

**21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.

**22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels arboreront une flamme YCCA ou un pavillon YCCA

**23. ACCOMPAGNATEURS**

- 23.1 [DP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés auprès de l'organisation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Les débris doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

**25. EMBLEMES**

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

**26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**

[DP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

**27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION**

[DP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

**28. PRIX**

Des prix seront décernés à discrétion de l'AO.

La distribution des prix aura lieu le lundi 25 MAI 2026 à partir 16h00 sur le podium du village du Grand Prix du Crouesty.

**29 DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**ARBITRES DESIGNES**

- Président de Comité de Course habitables : BRICOUT GILLES
- Président de Comité de Course monotypes : JEAN PHILIPPE LANGLOIS
- Président de Comité de Course Grands Surprises : GUY TOUREAUX
- Président du Jury : PIERRE PAUL MONNERON
- Président du Comité technique :

YCCA  
 Port du Crouesty  
 56640 ARZON  
 02 97 53 78 07  
[info@ycca.fr](mailto:info@ycca.fr)

**POSITION CENTRE DES RONDS**

CENTRE ROND GRAND SURPRISE
47° 31. 66 W
003° 00. 61 N

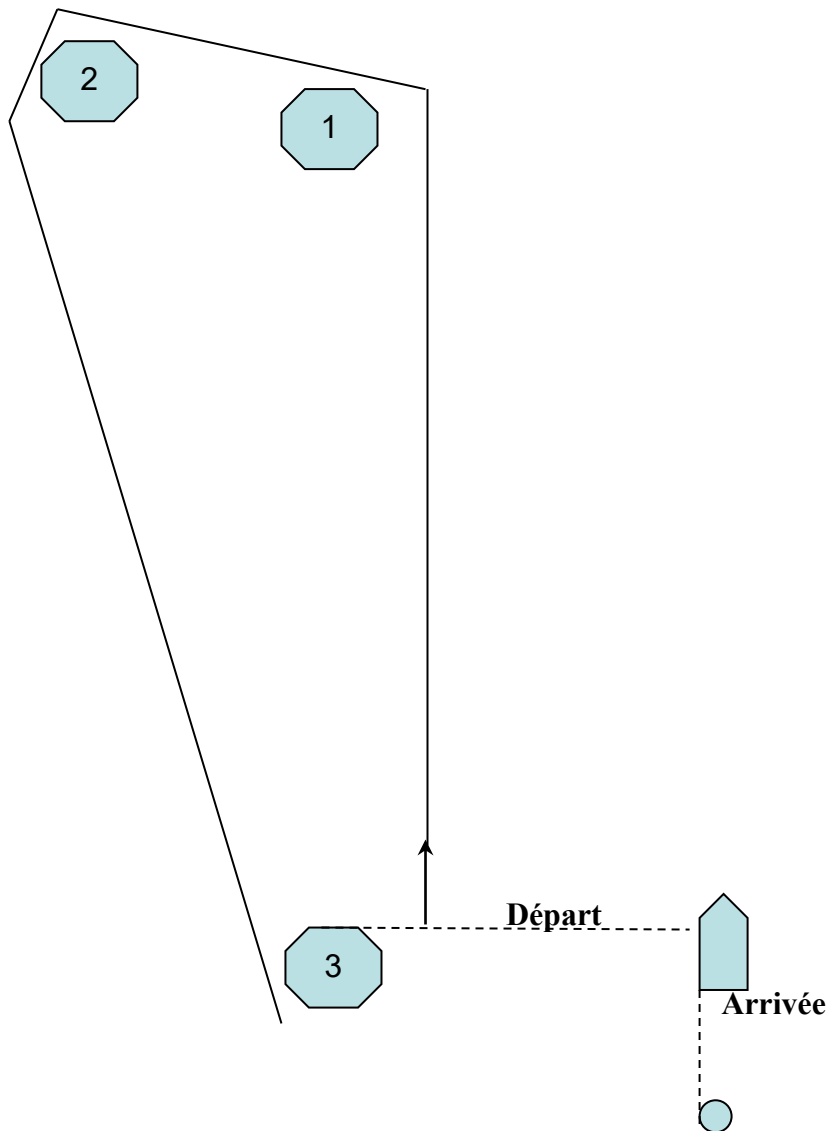
CENTRE ROND HABITABLES
47°30.40 N
002°57.90 W

CENTRE ROND MONOTYPES
47°31.10 N
002°53.70 W



## ANNEXE 1 PARCOURS 1 : CONSTRUITS

- Pavillon "Q" : Parcours Banane 2 tours arrivée sous le vent : Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, arrivée (sous le vent) (art 14)
- Pavillon "R" : Parcours Super Banane 3 tours : Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, 1, 2, 3 arrivée (sous le vent) (art 14)
- Pavillon « R+S » : Parcours Super Banane 2 tours : Départ, 1, 2, 3, 1, 2, 3, Arrivée (au le vent) (art 14)



## ANNEXE 2

### PARCOURS COTIERS HORS GRANDS SURPRISES

#### Flamme numérique 1

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale Sud Méaban	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.5</b>	
Bouée Cardinale sud des Buissons de Méaban	à laisser à tribord	<b>1.8</b>	<b>3.3</b>
Bouée gonflable (anciennement la Souris) (47°32,111N/03°01,038W)	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.9</b>	<b>5.2</b>
Bouée Cardinale Sud La Chimère	à contourner en la laissant à bâbord	<b>5.9</b>	<b>11</b>
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>2.5</b>	<b>13.8</b>

#### Flamme numérique 2

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée de danger isolée l'Epieu	à laisser à tribord	<b>1.5</b>	
Rocher Vieille (voir note)	à contourner en la laissant à bâbord	<b>6.0</b>	<b>7.5</b>
Bouée cardinale Ouest la Recherche	à contourner en la laissant à bâbord	<b>4.8</b>	<b>12.3</b>
Bouée Cardinale Sud la Chimère	à laisser à tribord	<b>4.1</b>	<b>16.</b>
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>2.5</b>	<b>18.</b>

#### Flamme numérique 3

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale Sud Méaban	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.7</b>	
Bouée de danger isolé de Bugalet	à contourner en la laissant à tribord	<b>6.3</b>	<b>8.0</b>
Bouée gonflable (anciennement Le Rat) (47°32,90N/03°01,70W)	à contourner en la laissant à tribord	<b>3.8</b>	<b>11.0</b>
Bouée gonflable (anciennement la Souris) (47°32,111N/03°01,038W)	à contourner en la laissant à bâbord	<b>0.9</b>	<b>11.9</b>
Bouée Cardinale Sud des buissons de Méaban	à laisser à bâbord		
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>3.6</b>	<b>15.5</b>

#### Flamme numérique 4

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale Sud Méaban	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.5</b>	
Bouée Cardinale Sud des Buissons de Méaban	à laisser à tribord	<b>1.8</b>	<b>3.</b>
Bouée gonflable (anciennement la Souris) (47°32,111N/03°01,038W)	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.9</b>	<b>5.2</b>
Bouée Cardinale Nord du Banc de Quiberon	à contourner en la laissant à tribord	<b>2.6</b>	<b>7.8</b>
Bouée de danger isolé de Bugalet	à contourner en la laissant à tribord	<b>2.6</b>	<b>10.4</b>
Bouée Cardinale Sud des buissons de Méaban	à laisser à bâbord		
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>6.3</b>	<b>16.7</b>

## ANNEXE N° 2 suite : Parcours Côtier

### Flamme numérique 5

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée de danger isolé L'Epieu	à contourner en la laissant à tribord	<b>1.5</b>	
Bouée Cardinale Sud la Chimère	à contourner en la laissant à tribord	<b>1.2</b>	<b>2.7</b>
Bouée Cardinale Sud Banc de Quiberon	à contourner en la laissant à tribord	<b>5.7</b>	<b>8.4</b>
Bouée gonflable (anciennement la Souris) (47°32,111N/03°01,038W)	à contourner en la laissant à tribord	<b>4</b>	<b>12.4</b>
Bouée Cardinale Sud des buissons de Méaban	à laisser à bâbord		
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>3.7</b>	<b>16.1</b>

### Flamme numérique 6

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée de danger isolé de l'Epieu	à contourner en la laissant à tribord	<b>2.5</b>	
Bouée Cardinale Ouest de la Recherche	à contourner en la laissant à tribord	<b>4.3</b>	<b>6.8</b>
Rocher de la Vieille	à contourner en la laissant à tribord	<b>4.8</b>	<b>11.6</b>
Bouée cardinale Nord du Banc de Quiberon	à contourner en la laissant à tribord	<b>6.6</b>	<b>18.2</b>
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>4.5</b>	<b>22.7</b>

### Flamme numérique 7

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale Sud Méaban	à contourner en la laissant à bâbord	<b>1.5</b>	
Bouée Cardinale Sud des Buissons	à laisser à tribord		
Bouée gonflable (anciennement la Souris) (47°32,111N/03°01,038W)	à contourner en la laissant à bâbord	<b>3.7</b>	<b>5.2</b>
Bouée Cardinale Sud Banc de Quiberon	à contourner en la laissant à tribord	<b>4</b>	<b>9.2</b>
Bouée Cardinale Nord du Banc de Quiberon	à contourner en la laissant à tribord	<b>1.6</b>	<b>10.8</b>
Arrivée Bouée Cardinale Sud Méaban conforme aux IC		<b>3.7</b>	<b>17.0</b>

## VHF CANAL 08

### ANNEXE GRANDS SURPRISES (GS)

LA ZONE DE DEPART EST SITUEE A ENVIRON 1.5 MN DANS LE SUD DU TREHO

#### PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

**Vendredi 22 mai 2026 :**

09h00 – 11h30

Chaine d'inscription au ZING

17h30

Briefing YCCA Devant les bureaux de Yellow Impact Sailing (YIS)

**Samedi 23 mai 2026 :**

09h00

Départ de la Trinité

10h30

**Briefing VHF sur le 08**

11h00

Signal d'avertissement, une ou plusieurs courses à suivre

17h00

Retour à la Trinité

**Dimanche 24 mai 2026 :**

09h00

Départ de la Trinité

10h00

Signal d'avertissement, une ou plusieurs courses à suivre

17h00

Retour à la Trinité

**Lundi 25 mai 2026 :**

09h30

Signal d'avertissement une ou plusieurs courses à suivre

12h00

retour à la Trinité

A partir de 14h00

Remise des Prix au ZING

14.3 **Parcours côtiers (annexes 3) :**

L'arrivée sera située entre le bateau comité arborant le pavillon bleu et une bouée blanche sur la zone de départ.

## ANNEXE 3

### PARCOURS COTIERS GRANDS SURPRISES

#### Flamme numérique 1

**Départ. :** Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

**12 MN**

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale sud des Buissons de Méaban à laisser à bâbord

Bouée Cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à tribord

Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à tribord

Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

#### Flamme numérique 2

**Départ. :** Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3)

**14 MN**

Possibilité de bouée de dégagement à contourner

Bouée Cardinale sud des Buissons de Méaban à laisser à bâbord

Bouée Cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à bâbord

Bouée Cardinale Sud Quiberon à contourner en la laissant à tribord

Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à tribord

Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

**Flamme numérique 3**

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3) **14 MN**  
 Possibilité de bouée de dégagement à contourner  
 Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale Sud Quiberon à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale sud des Buissons de Méaban à laisser à tribord  
 Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

**Flamme numérique 4**

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3) **12 MN**  
 Possibilité de bouée de dégagement à contourner  
 Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale Sud Méaban à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale sud des Buissons de Méaban à laisser à tribord  
 Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

**Flamme numérique 5**

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3) **09 MN**  
 Possibilité de bouée de dégagement à contourner  
 Bouée danger isolé Bugalet à contourner en la laissant à bâbord  
 Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à bâbord  
 Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

**Flamme numérique 6**

**Départ.** : Zone de course. (Schéma Annexe aux IC 9.3) **09 MN**  
 Possibilité de bouée de dégagement à contourner  
 Bouée Cardinale Nord Quiberon à contourner en la laissant à tribord  
 Bouée danger isolé Bugalet à contourner en la laissant à tribord  
 Arrivée positionnée sur la zone de départ, entre le bateau comité et une bouée blanche

**ATTENTION ZONE INTERDITE**

**Zone interdite à la navigation : Zone aquacole de BUGALET définie par 4 bouées dont les coordonnées, définies par le SHOM, sont les suivantes :**

- Bouée spéciale : 47°31.20 N / 003°04.55 W
- Bouée spéciale : 47°31.42 N / 003°03.88 W
- Bouée Spéciale : 47°31.25 N / 003°03.77 W
- Bouée Spéciale : 47°31.03 N / 003°04.43 W